

La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse

Le rendez-vous des villages

N° 135, mars 2018

L'essentiel	Les autorités 2018-2022	7			
	L'amour fait des miracles	10			
	Jeune création pour un Noël	12	Activités 2018		
	L'énergie aux profits et pertes?	21			
	Une dame au grand coeur	23			
Heureuses qui comme Edith	28	Suivez le site www.facmi.ch	15	Wallisellen: 25 ans à courir!	19



Joan et Joana Studer en tenue de traiteur dans leur laboratoire. Photo jlm

Joan et Joana Studer L'avenir, c'est le retour au terroir

À Mont-Lucelle, à la lisière de la frontière franco-suisse, la famille Studer élève des bovidés de la race Salers et des porcs basques qu'elle transforme et débite elle-même. Elle se démène pour conjuguer à la fois bonnes pratiques agricoles et vente en circuit court. Non sans peine. Visite des lieux.

Mont-Lucelle

Un peu de givre recouvre le chemin pentu qui sinue dans le pâturage vallonné vers le domaine de Mont-Lucelle. Les hauteurs avoisinent les 700 m d'altitude. Une construction récente jouxte en quinconce la ferme. En partie ouest, une cour servant de place de parc donne accès à un corps de >

Editorial

Une femme sur trois dans le monde est abusée au moins une fois dans sa vie.

Octobre 2017, un des producteurs de cinéma les plus puissants du monde tombe après la révélation publique de harcèlements et d'agressions sexuelles. L'affaire est très médiatisée. Il s'ensuit une réaction en chaîne. Partout dans le monde ont lieu des manifestations. Les réseaux sociaux se mobilisent et mettent en accusation de nombreuses personnalités publiques des médias, de la politique et du spectacle. Ils provoquent la libération de la parole de nombreuses victimes évoquant leurs agressions et harcèlements perpétrés par des hommes dans tous les milieux.

Maintenir l'omerta, laisser étouffer les affaires: ne s'agit-il pas d'une complicité coupable? Comment a-t-on pu taire aussi longtemps ces actes odieux?

La prise de conscience était massive. Souhaitons que ce scandale ne soit pas un feu de paille. Un code de conduite à tolérance zéro est à fixer. Au fond de la boîte de Pandore, il ne reste que l'espérance...

/jlm/

→ bâtiment plus petit qui lui est accolé: le local de vente. Un placide bouvier bernois aboie sans conviction, gardant ses distances. Joan Studer et son épouse Joana s'affairent dans la salle de préparation et de découpe. Quatre porcs viennent d'être livrés de l'abattoir de Moutier. On est mercredi. Tout est à conditionner. Il n'y a pas une minute à perdre. Les journées vont être longues.

Salaison du lard et du jambon

Joan est en train de parer et de saler les ventrèches (poitrines) des porcs. Chaque pièce de lard sera dûment massée avec du sel de montagne¹. Cette substance va extraire l'eau de la viande pendant une journée en chambre froide, puis les lards en seront sortis pour être rincés à grande eau, roulés et attachés.

Joana, quant à elle, prépare les légumes. Un bouquet placé dans un filet sera mis à cuire en bouillon. On ne conservera pour l'appareil que le blanc de poireaux. Elle épluche des oignons, qui passeront au hachoir. Entretemps, Joan entreprend de parer les jambons, pour leur donner leur forme définitive. Cela fait, il les masse vigoureusement afin d'en extraire les restes de sang. Après un salage généreux, il appuie d'une main pour casser la fibre musculaire afin que le sel pénètre mieux. Il pèse chaque lot et attache des étiquettes. Les jambons doivent perdre un bon tiers de leur poids d'origine. Les voilà entreposés dans du sel en chambre froide pour deux jours avant de subir un nouveau massage et de repartir au sel pour quelques jours encore. Rincés à l'eau, ils vont alors être accrochés dans une chambre froide, puis dans un séchoir, avant de finir leur affinage à l'air dans une vaste pièce à l'étage. Toute la procédure prend deux ans. Trois ans et demi se seront écoulés entre la naissance



Le site de Mont-Lucelle. De gauche à droite: la ferme, le petit magasin et le laboratoire de transformation, avec le séchoir à l'étage. Photo jlm

du porcelet et la fin de l'affinage, fait remarquer Joan. Mais la clientèle de proximité aura là une spécialité de premier choix: le jambon selon la tradition de Bayonne².

Préparatifs du boudin

L'opération suivante se déroule dans le laboratoire, divisé en parties de lavage et de cuisson, qui contient notamment un grand autocuiseur. Tous les restes de découpe et une partie des abats sont récupérés pour la confection du boudin. Conditionnés en partie dans des filets (notamment les pattes), ces reliquats vont aller dans la marmite et cuire quelques bonnes heures dans un bouillon parfumé aux légumes. Après la cuisson, c'est Joana qui fait le tri. Toutes les parties dures - os, dents et cartilages - sont destinées aux chiens. La viande, les cœurs, les langues, la couenne et le gras passent à la grille du hachoir.

Joan a rejoint la salle de travail et coupe de longueur les boyaux, qu'il noue et attache à une ficelle. Le sang ne sera mélangé qu'au dernier moment avec sel, poivre, épices et piment d'Espelette³, avant que la masse soit introduite dans les boyaux grâce au poussoir. C'est un boudin précuit où la graisse remplace la crème. Il n'a ni la même texture, ni le même goût

que celui de la Saint-Martin jurassienne. Il est assez relevé. Il peut être dégusté frit ou froid, en rondelles.

Le début de l'aventure

Joan et Joana ont repris l'exploitation de Mont-Lucelle en 2001. «Cette année-là, on trayait encore. On a pris une première décision, celle de passer rapidement à la vache allaitante. La deuxième décision d'importance a été de partir sur la race Salers, qui vient d'Auvergne et dont la spécificité est de vèler toute seule et de donner beaucoup de lait pour son veau, ce qui valorise les bons herbages suisses.» En 2007, les Studer construisent un nouveau rural pour quatre-vingts

Tous motivés

Joana (Io) est née à Bayonne et a vécu à Saint-Pée sur Nivelle. Elle exerce la profession de secrétaire syndicale à 25% au Syndicat des services publics (SSP). Joan et elle se sont formés auprès d'un producteur-charcutier de porc basque. Le couple a deux enfants en âge de scolarité, Patxi et Esteban, qui marquent beaucoup d'intérêt pour le métier de leurs parents.

vaches, avec les veaux. La moitié du bâtiment est louée à Hubert Pape, d'Asuel.

Création d'une société⁴

2011 est l'année de la création d'une entreprise de vente directe, en compagnie de quatre autres collègues - ils sont maintenant quatre en tout. Les associés proposent de la viande de bœuf et des légumes bio. Ils ont décidé de bannir de l'alimentation de leur cheptel soja, huile de palme et additifs chimiques. La réussite de cette vente directe a donné aux Studer l'élan pour se lancer dans un projet de salaison. Car, dans leur production, rien n'est fumé et toute utilisation de composants chimiques commençant par la lettre «E» est proscrite. Ils prennent le parti de faire de l'élevage de porc en milieu naturel. C'est une démarche qualitative. Il leur a fallu deux ou trois ans pour l'importation de ces premiers porcs de race rustique et en voie de disparition, à cause des contraintes sanitaires. «On achète les reproducteurs, un mâle tous les trois ans. C'est le cycle complet, de A à Z. Les premiers ont été importés en 2012. Il y en a maintenant quatre-vingts environ.»

La saveur d'une madeleine

Comment l'idée leur est-elle venue de se lancer dans l'élevage et la production de porc basque? Joan: «C'est la patrie d'origine de ma mère (Annie). Je passais au Pays basque quinze jours par année de vacances, mais la majorité de mes souvenirs d'enfance viennent de là-bas. À chaque séjour, ma grand-mère m'offrait un jambon de Bayonne et elle en glissait un dans le coffre de la voiture au moment du retour. Le jam-

bon de Bayonne, c'est ma madeleine de Proust à moi. Je suis très attaché au Pays basque, autant qu'au Jura.» Il y est tellement lié que, comme son père avant lui, il a épousé une fille du Pays Basque, Joana, en 2003. Un cordon-bleu, précise-t-il, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités.

Un porc qui court

Le porc basque, faisant partie de la famille des porcs ibériques, n'a rien à voir avec le porc blanc, dit celtique, bien connu chez nous. Et le choix de cette race pour qu'elle prospère sur

Le jambon de Bayonne, c'est ma madeleine de Proust

le domaine de Mont-Lucelle va bien au-delà de la concrétisation d'un rêve d'enfant. Les porcs proviennent d'un village basque, Itxaxu (prononcer: Itsachou). Ce porc arbore une tête noire, une tache au milieu du dos et un cul noir. Il est rustique: il vit dehors en toute saison. C'est un coureur qui a besoin de se déplacer. Il s'alimente en quantité d'herbe, de

faines, de glands, de fruits et d'un complément de céréales pour animaux.

Retour au naturel

Joan et Joana Studer ont pris l'option de l'élevage extensif, qui se caractérise par une faible densité de chargement d'animaux dans des pâturages à l'hectare. Cela permet l'entretien des milieux ouverts, tout en participant à la dissémination des graines, des spores, des larves, etc. par les animaux. Ce mode de vie dans de grands espaces et une alimentation variée ont pour conséquence que l'animal ne nécessite pas (ou peu) d'antibiotiques. Pas le moindre millilitre en 2017. L'élevage de type extensif, c'est le contraire de l'élevage intensif largement répandu, qui consiste à produire toujours plus et toujours plus vite, pour un maximum de rendement, en dépit des effets pervers sur le consommateur d'un produit bourré d'antibiotiques. Partant, l'élevage du «cul noir» a un prix: il met trois fois plus de temps à grandir (de quinze à dix-huit mois), alors que le porc blanc est prêt pour l'abattage au bout de cinq, six mois.



Le troupeau de porcs basques fait un sort à son complément alimentaire. 1^{er} février 2018, 9h30. Photo jlm

→ Laisser du temps au temps

Joan n'a pas l'arrogance de prétendre détenir la vérité, «d'avoir tout juste alors que les autres auraient tout faux». Simplement, il revendique le droit de penser aux générations futures, à l'héritage sanitaire qu'il va laisser à ses enfants, à nos enfants. À l'avenir tout court. Joan: «Je ne dis pas que je fais mieux que les autres. Je veux juste laisser le temps à la nature, tâcher de faire bien.» On change de paramètres. Mais le résultat escompté est là: on obtient à Mont-Lucelle de la viande et de la graisse riche en acides gras mono et polyinsaturés oméga-3 et oméga-6. De plus, «c'est différent au niveau gustatif, c'est plus goûteux.»

Des débuts prudents

La production a démarré en douceur. Il s'agissait de voir si le porc s'acclimatait bien, si l'élevage naturel se vérifiait comme réaliste. Car ce régime à l'air libre proche de la vie sauvage, ce régime sans soja, sans huile de palme ni additifs chimiques avec une race rustique, les Studer sont les seuls en Suisse à l'avoir adopté, du moins à la connaissance de Joan. Pendant quatre ans, ils n'ont vendu

que de la viande fraîche. Cela leur a laissé le temps de construire un laboratoire de transformation avec zone d'affinage de jambon. Ce dernier commence à se concrétiser en 2015, à la place d'un ancien poulailler, pour entrer en fonction au cours de l'hiver 2017-2018.

Une situation ubuesque

Mais les Studer voient leur beau projet contrecarré par deux contraintes légales fédérales totalement cloisonnées et contradictoires. D'une part, au nom de la protection des animaux, on leur interdit de poser sur le groin des porcs une boucle qui les empêche de fouir. Une autre loi stipule d'autre part qu'on ne doit pas laisser le sol à nu, laisser détruire la couche herbeuse, à cause de l'érosion. La protection du sol et des eaux exige qu'il n'y ait pas d'infiltration de nitrates issus des déjections animales. Joan Studer approuve pleinement cette dernière interdiction pour des raisons évidentes - «on ne plaisante pas avec les risques d'érosion et les dangers de la pollution des

nappes phréatiques, car les nitrites se retrouvent dans nos verres d'eau».

En revanche, il s'insurge et conteste la première. «La loi dit qu'on n'a pas le droit de boucler nos porcs en échange de la liberté, c'est aberrant! On parle de souffrance animale, de douleur constante. La loi ne s'appuie sur aucune étude. Nous, en revanche, après six années d'observation au quotidien, nous affirmons que c'est faux! Et cette pratique est utilisée couramment dans tous les pays pratiquant la détention de porcs au pâturage, comme les fameux «Pata negra» espagnols. La pose de la boucle, c'est juste une petite intervention qui se pratique sous anesthésie. Cela gêne les porcs deux, trois jours. Ensuite, ils s'ébattent comme si de rien n'était... Il faudrait les voir! Ils pètent la forme!»

Quand les services fédéraux et par ricochet l'État jurassien lui objectent que de fouir la terre c'est chez le porc



Un massage vigoureux du jambon pour en extraire quelques gouttes de sang excédentaires, qui sont essuyées. Photo jlm



Le jambon juste avant d'être entreposé en chambre froide. Déjà salé et massé, il sera encore recouvert de sel. Photo jlm

un comportement naturel et inné, il s'échauffe: «En Suisse, 99,99% des porcs n'ont pas de terre à disposition. On nous reproche quelque chose qu'aucun autre porc ici ne peut faire. La norme de la surface vitale actuelle par tête est de 0,65 m²; elle va passer à 0,9 m² selon la nouvelle loi à la fin de cette année. Peu importe que leur bolà (bauge) soit en béton intégral et qu'ils y vivent même sans paille. Nous, notre objectif, c'est 500 m² par unité de pâturage, de verger et de sous-bois. Avec une boucle qui ne les empêche ni de fouiller la paille, ni de remuer les feuilles pour y trouver des glands, etc. Le nitrate de leurs déjections ne s'infiltré pas dans le sol. Il est absorbé par les racines de l'herbe. C'est un cercle vertueux.»

Coup de sang

Là où il s'énervé franchement, c'est quand on lui sert que cette boucle (ou cette agrafe) «bafoue un comportement inné et naturel». «Il n'y a pas plus stupide comme argument! rétorque-t-il. Si le fait de bafouer un comportement naturel et inné était suffisant pour interdire une pratique, alors toute

forme de domestication devrait être interdite! Nous ne devrions pas retirer les œufs d'une poule afin qu'elle puisse les couvrir et encore moins le veau à une vache pour pouvoir la traire. Il faudrait aussi interdire les croquettes pour chats, car dès leur plus jeune âge, ils sont naturellement et de manière innée de redoutables tueurs. Ils tuent même par plaisir! Mais pire encore, il est un comportement inné, naturel et universel, commun à tout être vivant, du champignon à l'Homme en passant par la paramécie, la mouche, le rat et l'éléphant, je veux parler de la reproduction. Tout être vivant sur



Préparation du boudin noir. Après la cuisson dans un bouillon, Joana trie les restes de découpe et une partie des abats. Photo jlm

cette planète est programmé génétiquement pour une seule chose, se reproduire. Au même titre que la pose de la boucle nasale chez le porc, la castration des chiens, des chats ainsi que de tout autre animal devrait être interdite par la loi et passible de lourdes amendes, comme cela pourrait l'être dans notre cas! Au contraire, la castration est recommandée par

Le désert est plus luxuriant que le soutien du Canton

la SPA (Société protectrice des animaux), alors que cette même SPA qualifie notre mode d'élevage de «cruauté envers les animaux». C'est le summum de l'absurdité!»

Peu de courage chez les officiels

On pourrait croire que le canton du Jura salue cette initiative innovante qui respecte l'environnement et diversifie la production en gardant la valeur ajoutée dans le canton. Qu'à l'époque où le nombre des exploitants agricoles se réduit comme peau de chagrin, les responsables de l'État dans le domaine de l'agri-

culture soutiennent le projet. Quenni! «En comparaison, au niveau cantonal, le désert de Gobi est luxuriant, se lamente-t-il!» La seule réponse des services compétents du Canton est de proposer d'inclure les porcs dans une rotation de culture. Or, ce type d'assolement ne rencontre aucun succès, il est même en voie de disparition. D'après les statistiques fédérales, de 2012 à 2016, il y a moins 50% de porcs engraisés en milieux naturels. «En plus, on augmente d'environ 50% la concurrence entre l'alimentation humaine et l'alimentation animale. C'est un non-sens écologique et éthique. Si nous mettons nos porcs dehors, ce n'est pas pour faire du marketing. Nous veillons à ce que leur mode de vie soit le plus proche possible de celui d'un sanglier.»

Des soutiens politiques, svp

À la suite d'une conférence de presse convoquée par les Studer le 26 octobre 2017, les médias de l'Arc jurassien ont tous repris le débat. Ce battage médiatique servira-t-il la cause des exploitants de Mont-Lucelle? On le leur souhaite. En tout cas, ils cherchent des soutiens politiques. Une pétition circule, munie déjà de >

→ près de 5000 signatures. Un site internet, www.porclibre.ch et une page Facebook, Pour la Sauvegarde des Porcs au Pâturage, sont là pour vous informer et vous inviter à défendre cette cause. De l'aide, ils espèrent en dénicher hors du Canton, aux chambres fédérales. Leur objectif est qu'une étude en Suisse soit menée. Que la vraie question soit posée: «Les porcs vivent-ils mieux dedans sans boucle ou dehors avec une boucle? À leur sens, la réponse est dans la question. Dehors, et qu'ils aient une alimentation diverse et variée, respectant là une autre composante de leur comportement naturel et inné bafouée dans tous les élevages standard, à savoir leur régime alimentaire d'omnivore.»

«Heureusement, nous avons déjà l'appui de la Chambre jurassienne d'agriculture, de Pro Natura Jura, de la Fédération romande des Consommateurs, de BioSuisse et de plusieurs

collègues. Nous ne demandons pas une dérogation juste pour nous, nous voulons nous battre pour que d'autres paysans suisses

aient aussi la possibilité de développer ce genre d'élevage pour le bien-être des animaux, mais également pour la santé et le plaisir des consom-



La boucle de la discorde. Photo jlm

mateurs, de sorte qu'ils aient encore le choix de manger autre chose que de la viande standardisée!»

Une démarche à soutenir

Joan et Joana Studer continuent de se battre afin de proposer en vente directe à leur clientèle d'abonnés⁵ une viande de haute qualité, tendre et goûteuse issue de deux races prestigieuses: le bœuf Salers et le porc basque, élevés en liberté et adaptés aux conditions climatiques et fourragères des montagnes jurassiennes. Ils se sont donné le défi de fixer des prix équitables pour tous en réduisant l'empreinte écologique. À l'instar de leurs partenaires, ils s'emploient à mettre en place une filière pour tous les éleveurs Salers de notre région.

Joan et Joana Studer s'efforcent de donner corps à un rêve d'enfant: reproduire et faire partager les saveurs des vacances enfantines. Ils s'adaptent à un nouveau métier, celui de paysan-charcutier. Ils mettent en pratique une nouvelle éthique, celle d'une vie harmonieuse de l'homme dans la nature. C'est à la fois noble et exigeant. On doit les soutenir dans le parachèvement de leur projet.

/js/js/jlm/

Partenaire d'Agrisol Baroche

Joan Studer fait partie depuis le 1er juillet 2013 d'un collectif à quatre partenaires, Agrisol Baroche. Agri, comme agriculture; sol, comme solidaire. Chaque partenaire a une vision claire et quasi instantanée de sa situation. Le calcul du coût de revient de chaque travail effectué permet de maîtriser ce coût, d'agir dessus pour le faire baisser et d'affiner les stratégies.

Le risque est mutualisé: si quelqu'un tombe malade, a un accident ou désire simplement partir en vacances, les autres sont là pour assurer le remplacement. Plus de souci non plus si un tracteur ou une machine casse. Joan estime que c'est rassurant.

Certes, il a fallu apprendre à se connaître entre partenaires. A accepter non seulement le point de vue de chacun mais aussi faire respecter le sien propre. Accepter la manière de travailler de chacun. Apprendre à s'écouter.

Ce partenariat recrée aussi du lien social. Autrefois, les paysans se voyaient au moins deux fois par jour à la laiterie. Maintenant ce n'est plus le cas pour tout le monde. Les rencontres périodiques entre partenaires, c'est l'occasion de rompre l'isolement, d'échanger, de rester au courant. Joan a toujours eu envie d'entreprendre, de développer, de se diversifier. L'assise Agrisol le met en confiance.

¹ Le sel de Salies-en-Béarn, extrait de source par évaporation, sans nitrite.

² Joan Studer avait fait précédemment plusieurs essais de jambon de Bayonne, dont un en 2003, excellent.

³ Espelette, petit village réputé pour son fameux piment d'Espelette, qui a décroché l'AOC en 1999. Ce village représente toute la singularité du Pays Basque. Il a su donner à son nom une dimension internationale.

⁴ «Les saveurs de nos pâturages», Sàrl, créée en mars 2013 mais existant depuis début 2011 comme société simple. Elle est née de l'envie de cinq agriculteurs du Jura et du Jura bernois de produire autrement et de valoriser leurs produits en circuit court.

⁵ Environ 300 abonnés. Consulter les différentes options possibles à l'adresse www.lessaveurs.ch

Le nouveau visage des autorités communales

Législature 2018-2022



Romain Schaer, maire, finances, gestion du personnel et de la communication.
Photo jlm



Thomas Huber est le responsable du département de l'économie forestière et de l'énergie. Photo jlm



Marc Meier a le département du développement économique, de l'aménagement local et du social. Photo jlm



Cédric Sprunger a en charge le département de la gestion des déchets, des manifestations, du cercle scolaire et des cimetières. Photo jlm



Jacques Bourquard s'occupe du domaine des eaux propres, sales et de surface.
Photo jlm



Jean-Charles Witschi est le responsable du département des bâtiments et de la police de construction. Photo jlm



Yvan Schori a la gestion des travaux publics, de l'environnement et des chemins communaux. Photo jlm.



Alain Gerster est le président des assemblées. Photo jlm



Fabrice Nagel est le vice-président des assemblées. Photo jlm

Les commissions communales de la législature 2018-2022

Commission d'école (7 membres)

Cédric Sprunger
Tarcis Roth (président)
Samuel Gogniat (vice-président)
Sara Urrutia (secrétaire)
Viktorii Meyer
Séverine Périat
Tania Frauchiger

Commission des chemins (7 membres)

Yvan Schori
Bruno Kobel
Hubert Pape
Jacky Monnot
Frédéric Nagel
Philippe Pape
Suzanne Stebler

Commission des eaux (5 membres)

Jacques Bourquard
Mathieu Grossenbacher
Martial Rich
Fabien Gindrat
Fabrice Widmer

Commission bourgeoise (5 membres), Commission des finances (5 membres), Commission non permanente des AFS (5 membres): À définir

Le mot du maire

Tout d'abord, merci de la confiance témoignée lors de mon élection à la mairie. Dans l'intervalle, ma nouvelle équipe du conseil communal prend ses marques, tout comme moi, et nous nous efforçons de nous informer des différents dossiers. La tâche est grande, je ne vous le cache pas.

La remise en route des différentes commissions, la prise de connaissance des différentes méthodes de travail, dans l'administration comme à la voirie, à la conciergerie comme au conseil. Ces réglages fins ont leur importance dès le départ, afin de garantir la fluidité des décisions et de l'information, tout comme le rétablissement d'un climat de confiance à l'interne et vis-à-vis des citoyens.

D'ici peu, le conseil communal sera en mesure de présenter son plan de législature pour permettre à la com-

mune de connaître la direction prise. Certaines institutions du district cultivent une politique opportuniste. Leur travail me laisse sceptique.

Ce que je souhaite, c'est que nous ayons une commune où les habitants se sentent bien. Le but n'est pas de contenter tout le monde, mais de rétablir et de garantir l'équité entre citoyennes et citoyens, de défendre notre commune à tous les échelons: ça, c'est le défi et la volonté du conseil communal.

Ce qui me préoccupe actuellement, c'est le registre des finances communales. Nous recevons plus de 500'000 francs de la péréquation financière et nous n'arrivons que péniblement à sortir des chiffres rouges. En ce qui concerne les commerces locaux et les artisans, les perspectives ne sont pas non plus au beau fixe. Grâce aux lotissements dernièrement ouverts, nous avons l'espoir d'accueillir de nouvelles familles qui donneront un bol d'air frais à nos écoles, tout comme de nouveaux contribuables.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer dans la Baroche pour qu'elle ne meure pas.

Bien entendu, après trente jours d'activité, l'exécutif communal ne prétend pas détenir la panacée universelle. C'est pourquoi la commune reste attentive et ouverte aux idées.

Une chose est claire, sans la population de la Baroche, le conseil communal et son équipe n'ont aucune chance de parvenir à une quelconque amélioration.

Aussi, je compte sur les citoyennes et citoyens pour améliorer la situation de notre commune. Si quelques personnes rancunières refusent le compromis, je n'entends pas m'attarder avec elles, ayant assez à faire avec les personnes qui sont disposées à travailler pour le bien de notre Baroche.

Je souhaite à toutes et tous le meilleur et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors des différentes assemblées ou activités au sein de notre commune. /rs

Publicité

Vous achetez ?
Vous vendez ?

UNE SEULE ADRESSE
www.juracool.ch

Juracool.ch Sàrl – 15, Grand-Rue, 2900 Porrentruy
Véronique Calame – 032 466 74 44 – 079 247 43 27



Assemblée communale ordinaire du 6 mars 2018

Les trois objets sont acceptés

La première séance de la nouvelle législature se tenait à la halle de gymnastique de Charmoille et était présidée par Alain Gerster. Les conseillers étaient réunis au complet. On comptait en tout trente-cinq ayants droit, une participation dans la moyenne inférieure.

Un équilibre qui fait souci

Le point le plus important à l'ordre du jour était celui du budget. Dès l'entrée en matière, le nouveau maire Romain Schaer avait tenu à présenter l'analyse de la situation financière, qu'il juge préoccupante. Le ménage communal ne se maintient à flot que grâce aux 600'000 francs de péréquation financière crédités à la commune. Reprenant l'évolution des comptes depuis le début de la législature précédente, graphiques à l'appui, il souligna notamment la tendance à la hausse de la dette en relation avec la baisse des rentrées fiscales, un effet pervers en ciseau. Il prévint l'assemblée qu'il afficherait à nouveau ces tableaux lors des prochaines assemblées de comptes et de budget. Chacun doit assumer ses responsabilités, dit-il. Avec le franc-parler dont il est coutumier, il résuma son propos: «Si l'on continue à ce rythme, on va droit dans le mur.»

La caissière Christiane Blaser devait corroborer ce diagnostic dans ses explications: «L'aide fournie à la commune sera maintenue en proportion, mais le montant alloué baissera.

Il suffit que des communes riches comme Boncourt ou Les Breuleux se trouvent dans une situation moins favorable. Ce n'est pas un bon signe de recevoir beaucoup d'argent: on est instable...»

Au demeurant, les taxes et la quotité d'impôts demeurent inchangées en ce qui concerne ce premier exercice de la législature. Le budget présente un bénéfice d'environ 10'500 francs. Il fut accepté à l'unanimité.

Le maire avoua que les seuls efforts du conseil communal ne suffiraient pas à améliorer la situation. Les autorités comptent sur le soutien des députés de La Baroche et sur la bonne volonté des citoyens. Plus tard, dans les divers, à un intervenant qui proposait qu'on réunisse un groupe de réflexion, il répondit qu'une fois le plan de législature établi, il y aurait lieu de créer une commission à cet effet.

Une convention ratifiée

Le deuxième objet inscrit à l'ordre du jour était la ratification de la convention de reprise des installations de distribution d'eau N16. Entre Boncourt et Glovelier le long de l'autoroute, la Confédération a financé pour l'essentiel une véritable «colonne vertébrale de conduites d'eau». Grâce à des réservoirs et diverses interconnexions, celle-ci doit garantir l'extinction en cas d'accident, y compris dans les tunnels. L'OFROU¹, le SIDP² et un syndicat des eaux sont les signataires de cette convention qui doit être votée par les communes du district.

La convention prévoit qu'une taxe de base annuelle par habitant de 1 franc (pour la Baroche) ainsi que le tarif de 80 centimes par m³ d'eau consommée financent les investissements futurs et l'entretien des installations. En charge du dossier, le conseiller Jacques Bourquard eut recours aux explications de Daniel Egloff (SIDP) et de Patrick Houlmann (RWB). Ils répondirent à plusieurs questions très techniques venues de l'assemblée. L'objet obtint le feu vert de l'assemblée à l'unanimité.

Cession de moloks au SIDP

Il revenait au conseiller Cédric Sprunger de présenter le troisième et dernier objet de la soirée: la cession de onze conteneurs semi-enterrés (MOLOKS) au SIDP. Ces moloks ont été posés il y a environ 20 ans. La taxe au sac, quant à elle, date de 2012. Le conseil précédent en a estimé la valeur résiduelle à 3'000 francs l'unité et obtenu du SIDP une proposition de rachat pour 30'000 francs. Sur un total de vingt moloks, la commune en conservera neuf, prévus pour d'autres usages que les poubelles. Le SIDP va en construire sept. L'intérêt de la cession tient au fait que la surveillance et l'entretien de ces conteneurs ne sera plus à la charge de La Baroche. La cession de ces onze moloks aux conditions négociées fut approuvée par le souverain à l'unanimité.

/cg/jlm/

¹ L'OFROU: L'Office fédéral des routes

² Le SIDP: Le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

• Charmoille

Un miracle renouvelé

Les soirées théâtrales des patoisants d'Ajoie et du Clos du Doubs séduisent un public nombreux et enthousiaste. Cette année, l'Amicale a repris une comédie déjà adaptée il y a dix ans. «Lés Miraïches de l'Aimoué». On se rit plutôt du mal que du bien¹.

Un père de famille est licencié sur-le-champ par son employeur germanophone établi dans le Jura. Ce dernier avouera un peu plus tard que sa fabrique est en faillite. L'employé a trente ans de maison. Écoeuré, il noie son chagrin dans l'alcool, rentre chez lui éméché et s'endort aussitôt dans un profond sommeil. La dure réalité lui apparaît à son réveil. Les ennuis, doublés de quiproquos, surgissent. Il faut d'urgence remédier à sa situation catastrophique de chef de famille. On échafaude des idées toutes plus originales les unes que les autres. Au terme d'après discussions, il est décidé d'aménager la maison familiale en chambres d'hôtes. Cela donne lieu à des rebondissements aussi spectaculaires qu'imprévisibles, à des scènes cocasses, voire désopilantes. En conclusion, tout est bien qui finit bien, comme dans toutes les plus belles histoires du monde.

Tel est l'argument de la pièce de théâtre Lés Miraïches de l'Aimoué (Les Miracles de l'Amour) mise en scène par l'Ugène, alias Michel Choffat. Cette pièce de boulevard en cinq actes réadaptée au goût du jour interprétée par les patoisants d'Ajoie et du Clos du Doubs avait connu un immense succès il y a dix ans.



Une scène des «Miracles de l'Amour» regroupant presque tous les comédiens de la pièce. Photo pa

Aussi l'Amicale a-t-elle décidé de la remonter cette année sur les planches de la halle polyvalente de Charmoille.

Entre le 28 janvier et le 7 février dernier, ce sont donc 7 représentations qui ravissaient un public d'aficionados conquis d'avance. Comme à l'accoutumée, la partie théâtrale était précédée par un bouquet de chansons interprétées par la Chorale de l'Amicale, placée sous la direction de Bernadette Fleury.

/jlm/ d'après LQJ du 10.1.2018, JCV/

¹ Proverbia Gallica - XIII^e

Publicité

MEUBLES

Rais
DEVELIER

**Spécialiste
LITÉRIE
pour le Jura**

bico OF SWITZERLAND TEMPUR MATTILLET FORTELLERS D'ALLEGRIE DE LA PÉRIODE Elite LITÉRIE D'EXCEPTION

www.meubles-rais.ch

UNE PRISE POUR TOUT...

- Radio
- Télévision
- Internet
- Téléphone

Télé-réseau CABLOTEL

Tél. 079 444 78 25
catv.cablotel@ajoie-net.ch

Le Noël des aînés

Le 2 décembre dernier a eu lieu la traditionnelle fête de Noël à la halle de gym de Charmoille. Après les souhaits de bienvenue et les vœux du maire Jean-Pierre Gindrat, tour à tour, l'abbé Jean-Pierre Babey pour l'équipe pastorale de la VAB, et le pasteur Yvan Bourquin ont évoqué la signification de la Nativité par les biais de paraboles bien appréciées. Ils ont formulé à toutes les personnes des deux paroisses leurs vœux de joie et de santé.

C'est ensuite le chœur dirigé par Nicolas Simon CARACT'AIR, un groupe de six chanteurs jurassiens, mais ayant tous des liens avec l'Ajoie, qui nous a divertis dans un programme de belles interprétations de chants modernes, avec en final le



Noël des aînés de La Baroche. Les derniers vœux du maire Jean-Pierre Gindrat. Photo Caroline Balmer

Minuit Chrétien. La journée se termina dans une ambiance de convivialité. Nos sincères remerciements vont à la Commune pour l'organisation et le repas, au conseiller

Marc Meier, qui a offert l'apéritif, et à toutes les dames qui se dévouent année après année pour la réussite de cette chaleureuse rencontre.

/eb/

Marché de Noël à Miécourt



Thé et vin chaud sont servis dans l'arrière-salle. Un succès pour une première. Comme annoncé dans le numéro précédent de votre journal, le premier marché de Noël de La Baroche s'est tenu à Miécourt les 8, 9 et 10 décembre dernier. Il s'agissait d'une collaboration entre le Groupe de développement de Miécourt et Elisabeth Pola, qui mettait les locaux à disposition. «Le succès va au-delà de tout ce qu'on espérait, résume Sara Urrutia.» Les artisans de la région ont été une dizaine à s'inscrire dans les délais fixés. Quelques retardataires se sont déclarés intéressés eux aussi, mais il n'y avait plus assez de place pour les accueillir. Cette exigüité a beaucoup plu au public: «C'était chaleureux parce que c'était petit, entendait-on dire.» Photo jlm

Publicité



Spectacle de Noël de l'école de Charmoille

Les élèves de Charmoille ont fêté la Nativité avant l'heure en offrant à leurs parents et à la communauté une soirée au pied de l'arbre de Noël. Une tradition fort appréciée.

Le spectacle avait lieu dans la salle communale polyvalente de Charmoille, vendredi 21 décembre à 20 heures.

De rendez-vous annuel d'abord, cette fête de Noël a adopté depuis six ans un rythme biennal.

La soirée commençait par quelques productions instrumentales d'élèves de 7^e année, en solo d'abord: Yannis au vibraphone suivi de Jules au piano. Plus tard, Alexandre a enchanté nos oreilles avec son violon. Puis il a laissé la place à un duo: Elfie au saxophone alto, Joanna au piano.

Cette jeune pianiste accompagnait aussi un des chants du conte musical «Le chat botté», un classique, écrit et mis en musique par Nicole Berne. Ce premier spectacle proposé au public a été mis en scène par les

maîtresses de 5^e année Jacinthe Gindrat et Claire Surmont, et interprété par leurs élèves. Hubert Mahon intervenait aussi à plusieurs reprises, ici dans l'accompagnement au piano des parties musicales, et là dans les sons d'atmosphère.

Les jeunes élèves fort joliment costumés s'en donnaient à cœur-joie. Les chansons s'enchaînaient à un rythme enlevé. Il y avait de la spontanéité et de l'humour. Le charme opérait. Ces comédiens en herbe font preuve d'une aisance étonnante sur scène. Quand la prestation déroule facile, c'est qu'il y a en amont beaucoup de travail, beaucoup de répétitions. Bravo aux enseignantes, qui ont su tirer profit de l'expérience acquise dans le cadre du vingtième anniversaire du cercle scolaire en 2013!



Une création collective

La pièce en un acte et huit scènes «Un si gentil voisin» séduit par son inventivité, ses traits d'humour et ses clins d'oeil. Les élèves ont tout écrit eux-mêmes, évalué ensemble les moindres détails ajustés sous la supervision de leur maîtresse. C'est la réalisation d'un projet de longue haleine dans le cadre du français. Ce sont aussi ces mêmes élèves de 7^e qui ont inventé et peint les décors. Ils ont fabriqué respectivement les maisons du père Noël et de M. Grincheux. Ils ont mis la main à tout. Ainsi ont-ils apporté beaucoup de conviction et d'allant à «défendre» leur création.

Cette motivation n'avait rien d'étonnant. Au tout début du travail, ils avaient répondu à un questionnaire notamment sur leurs souhaits dans la distribution des rôles, sur leurs préférences pour parler (seuls ou en groupe), voire leur rôle en coulisse dans la technique. Cette consultation, suivie d'une concertation, faisait que chacune et chacun se sentait bien dans son emploi.

Il reste que d'avoir mené de bout en bout les différentes étapes de cette création jusqu'à la présentation du spectacle, cela représente une belle aventure.

Après cette première partie très applaudie venait la pièce «Un si gentil voisin». Ce spectacle a été créé et mis en scène par les élèves de 7^e eux-mêmes et par leur institutrice Céline Jallon.

L'argument de la pièce est le suivant: Monsieur Grincheux a décidé de s'établir au Pôle Nord à côté de la maison du père Noël. Cela commence mal pour celui qui est considéré comme un intrus. La police vient l'arrêter. Il doit pour se disculper exhiber la preuve de sa bonne foi. Bien que cousins - ce qu'ils ignorent au départ, tout oppose le père Noël et M. Grincheux: leur caractère, leurs réactions et leur comportement. Cela ne peut que dégénérer entre eux. Ils se moquent l'un de l'autre et se créent des misères. C'est l'escalade. M. Grincheux détruit la fabrique de jouets du père Noël, qui veut bouter



Les jeunes auteurs et comédiens de septième année. Photo jlm



Elfie et Joanna. Photo jlm

ce malotru hors de son voisinage. Mais, ce faisant, le père Noël tombe dans l'eau et manque de se noyer. Sauvé in extremis, il tombe malade. M. Grincheux entend le remplacer dans sa mission en distribuant des pains d'épices de sa fabrication. La presse et la police s'en mêlent. Finalement, c'est la réconciliation entre les deux cousins. Happy end.

Comme de coutume, la soirée de Noël s'achevait sur trois chants d'espoir interprétés par les 7^e dirigés par Jacinthe Gindrat et accompagnés au

piano par Céline Jallon, la maîtresse des élèves de 7^e: «Quel est l'Enfant (qui est né ce soir)?», de Jacques Thi-boulot, le Noël traditionnel «Il est né, le divin Enfant» et «Noël des enfants du monde», paroles de Jacques Lafont, musique Jean Naty-Boyer.

À la fin des productions, une table couverte de friandises, de thé et de vin chaud à volonté attendait un public conquis, qui pouvait échanger, non sans avoir préalablement versé son obole dans le chapeau des lutins du spectacle. /cj/jg/cs/jlm/



Yannis. Photo jlm



La troupe des cinquièmes, sur la scène, après le spectacle. Photo jlm

Fondation des Amis du Château de Miécourt (FACMI)

Huit exposants, six conteuses et un boulanger

Le programme de la saison 2018 de la FACMI s'est quelque peu modifié et étoffé durant la pause des fêtes. Quant au Conseil de fondation, il s'est remis à l'ouvrage: séance de remue-méninges et journée de travail sur le site.

Pas de génération spontanée

Qu'une manifestation de la FACMI soit couronnée de succès ou non, il faut du travail en amont, ne fût-ce que pour la mettre sur pied. À la parution du présent numéro à la fin mars, rien de spectaculaire ni même de public n'aura eu lieu sur le site du château. Mais l'activité y a déjà recommencé. Les membres du Conseil de fondation ont repris possession des lieux les 9 et 10 février ainsi que les 16 et 17 mars dernier. Lors de la première rencontre de l'année, il a d'abord été pris acte de quelques changements dans le programme d'animation de la saison 2018.

La brocante festive et ludique

Comme prévu, la 13^e Brocante au château a lieu cette année une semaine après Pâques, les samedi 7 et dimanche 8 avril. Une petite tren-

taine de brocanteurs attendent le public. L'équipe de la FACMI, quant à elle, tient la buvette et sert une restauration de fête populaire. On a mis l'accent sur les attractions le dimanche, pour retenir le public. Comme en 2017, l'accordéoniste de Seppoix Alex Asmus ouvre les feux à l'apéro du dimanche, distillant une ambiance musette qui plaît à toutes les générations.

Aristogame revient, cette année, en costumes 1900. Il est à croiser les doigts pour qu'il fasse beau, condition nécessaire pour que Cyril et Sylvie et leurs amis installent leur échoppe dans le jardin à la française, qui leur est réservé. Ils y animent toutes sortes de jeux: des jeux de table, bilboquet, toupie, bagatelle (un ancêtre du flipper) mais aussi des jeux de plein air: cricket, jeu de massacre et initiation au tir à l'arc. Aristogame sait divertir petits et grands enfants. C'est une animation, un plus original qui s'accorde parfaitement avec l'ambiance brocante. Bien entendu, cette attraction est gratuite.

Un collectif féminin pluridisciplinaire

Sous l'intitulé «Terre de femmes», un collectif de créatrices inaugure la saison des expositions à la galerie du château. Anne Egli-Decombaz présente des linogravures et des dessins à pipette. Regula Hauser expose des céramiques et des œuvres sur textiles. Les éditions du goudron et des plumes montrent quelques œuvres créées dans leur espace d'expérimen-



tation où leurs auteurs font dialoguer les images avec les textes. Anne Marchand donne à découvrir ses céramiques ornées de dessins finement ouvragés. Les quatre créatrices ont comme point commun d'avoir la nature pour source d'inspiration. L'exposition est vernie le vendredi 27 avril à 18h30 et s'achève le dimanche 3 juin.

L'eau calme, l'eau vive

La deuxième exposition de l'année ouvre les cimaises de la galerie du château à deux photographes désireux de célébrer le quatrième élément dans les paysages de nos contrées. Suzanne Mourlevat Béguelin a choisi l'eau calme, sur le thème «Balade d'étang en étang... étangs du Jura». Pascal Pradier, quant à lui, prend le parti de saisir l'eau en mouvement d'une rivière, le Dessoubre: «Au fil de l'eau». Le vernissage a lieu le vendredi 31 août 2018 à 18h30. L'exposition s'achève le 30 septembre. >



→ Cette exposition remplace celle de Darko Vulic, qui s'est récusé. Nous en reparlerons.

Un dernier trimestre enrichi

Le groupe «Pierre de Lune» prend à son compte l'organisation d'une soirée contes le 27 octobre dès 19h00. Les conteuses Danielle, Colombe, Claude, Michèle, Sophie et Séverine disent des histoires autour du pain alors que le boulanger Jean-Louis cuit les miches dans le four à bois du château.

Après la Saint-Martin, le photographe montbéliardais Claude Nardin présente «Grandeur Nature», une fresque d'images numériques animées de cinq mètres de longueur, un florilège d'instantanés sauvages (oiseaux, mammifères, insectes, paysages, images art et nature). Sur le même thème, son épouse Gretl et lui vernissent leurs photographies dans la galerie le vendredi 16 novembre. Cette manifestation se clôt le 16 décembre. C'est la dernière de l'année.

Gérer les tuiles

La tempête Eleanor (et non Burglind) qui a sévi dans les premiers jours de janvier dernier a laissé des traces sur le château de Miécourt. Quelques tuiles faîtières du bâtiment principal ont été déplacées par les bourrasques. Il faut l'intervention d'un couvreur avec une nacelle pour les remettre à leur place, voire les changer. Il en profite pour effectuer un contrôle général des toits, notamment les points suspects où il y a des infiltrations d'eau à partir de l'une des cheminées. Pendant que l'on s'attaque aux problèmes, l'étanchéité des chenaux est à revoir: ils vont être colmatés. La FACMI a de la chance dans son malheur: les bâtiments du rural, du charri et les granges n'ont pas pâti de ces intempéries...



Le président Michel Juillard profite de la première journée de travail pour faire des classements. Photo jlm

Les comptes passent

Grâce à un nouveau logiciel à double comptabilité instantanée, le président a pu présenter les comptes de 2016 et, dans la foulée, ceux de 2017. L'exercice 2016 était déficitaire, mais celui de l'année 2017 boucle, tous frais payés, avec un bénéfice. L'analyse fine des résultats permet de pointer les postes où la FACMI peut faire des économies et ceux où les sources de profits sont améliorables. En conclusion, l'assemblée constate la bonne santé financière du château. L'effort

bénévole des membres du Conseil de fondation n'y est pas pour rien. Cet effort pourra se poursuivre, à condition d'être progressivement relayé.

«L'aile sud-est» en chiffres

La rénovation du bâtiment attenant à celui où se tiennent les expositions donne du grain à moudre à la FACMI. Le bâtiment du XVII^e siècle est dans un état passablement délabré. Il a été longtemps inoccupé. Ses volumes généreux pourraient trouver prochainement une affectation. La restauration de cette «aile sud-est» offre aussi l'occasion d'en repenser les accès, ce qui valoriserait le site. C'est la réflexion à laquelle s'est livré Roland Vifian, qui a présenté une étude préliminaire bien détaillée des coûts du projet. Le chiffrage d'un projet, c'est la première étape de la constitution d'un dossier.

www.facmi.ch fait peau neuve

Le site de la FACMI vient d'être totalement refait. Tout le contenu de l'ancien site a été conservé. Le nouveau logiciel Responsive de WebExpert offre un accès plus aisé à l'information. Les activités 2018 défilent dès la



Jocelyne Hügli, Jacqueline Spechbach et Edith Bonvallat préparent des courriers. Photo jlm

page d'accueil et chacun peut d'ores et déjà accéder à plus d'informations sur les manifestations et l'activité de la FACMI.

Où l'on retrouse les manches

Le lendemain de la première séance, le samedi 10 février, a été une journée de travail sur le site (le site physique, pour le coup) de la FACMI. Une partie des membres s'activaient à des tâches administratives à l'intérieur du château. Une autre partie d'entre eux se sont employés à l'élagage des jeunes arbres de l'arboretum et à l'élimination des planches inutilisables du charri. Tous les participants se sont réunis pour un délicieux repas préparé par Roland Vifian. Tous ne lui connaissaient pas ce talent. Merci à lui!

/mj/jlm/



Fabrice Widmer au volant et Jean-François Comte dans la nacelle, ou comment gagner du temps dans l'élagage. Photo jlm

Fondation Les Cerisiers

Ce poème a été écrit lors d'un atelier d'écriture animé par Florine Gigon, avec environ huit résidents:

Prendre le temps

Prendre le temps
De faire un bon repas pour sa famille,
De passer un coup de fil à sa sœur.

Prendre le temps
De s'occuper de soi, de se maquiller,
De regarder les photos de nos vingt ans.

Prendre le temps
De s'entraider entre voisins,
De se soutenir dans les moments difficiles,

Prendre le temps
De s'émerveiller devant la beauté d'un papillon,
De cueillir un bouquet de fleurs sauvages.

Prendre le temps
De vieillir tel qu'on est,
D'accepter sereinement ce qui nous attend.



Atelier culinaire aux Cerisiers avec un cuisinier, pour faire les galettes des rois du goûter. Janvier 2018. Photo FLC


Chanteurs, chanteuses

La chorale des Cerisiers a besoin d'être renforcée. Elle recherche des personnes bénévoles qui aimeraient venir chanter de vieilles chansons avec les résidents, deux vendredis après-midi par mois. Pour plus de renseignements, s'adresser à Anne Mandrès, responsable de l'animation, Fondation Les Cerisiers, tél. 032 462 01 09.



L'Atelier
I-D | D-KO & K-DO

CAROLINE SCHORI
Fraisiers - Horticultrice
2946 MIECOURT
032 462 10 16



Tecmako^{SA}

Articles en métal
Route de Charmoille 92d
CH-2946 Miécourt
T 032 462 24 26
F 032 462 29 49
E info@tecmako.ch



BOECHAT-MANCI
POLISSAGE SARL
2 9 4 6 M I E C O U R T

DANIEL PRUDAT 2950 COURGENAY



Centre électro-ménager
Agencement de cuisines
Service après-vente

Tél. 032 471 18 57
Fax 032 471 28 60

Fermé lundi matin
et mercredi après-midi



**HÔTEL
RESTAURANT
DE LA
CIGOGNE**

Famille Rérat-Balmer 2946 Miécourt
Téléphone 032 462 24 24



Coiffure du Relais
032 462 30 31

Mahon Séverine | La Malcôte 15k
2954 Asuel



**Produits
Chimico-
techniques**

Estalin S.A - Rue Saint-Sébastien 9
2800 Delémont
Tél. 032 423 01 44 - Fax 032 423 01 46



Lachat SA
BÉTON · ENROBÉ · PIERRE · RECYCLAGE · DÉCHARGE

CATV Cablotel
Entreprise de réseaux
de télécommunications

Case postale 37
2946 Miécourt
Tél. 079 444 78 25
Fax 032 462 21 39

Au Fin Gourmet 

Boucherie Charcuterie Traiteur
Josy et Nadine Stadelmann-Cerf
Rue des Fontaines 22 - 2952 Cornol



Le Bon Choix
La Bonne Adresse
Livraisons à domicile

*La Pharmacie Erard
à Ahe nous servira
bête et bien!
47.1.14.68*

Location de machines



Porrentruy 032 465 89 90 - Delémont 032 423 51 11

MENUISERIE & CHARPENTE

STANGHERLIN A. & FILS

2946 MIECOURT
Tél. 032 462 27 45 - fax: 032 462 27 25 - natel: 079 278 96 06



LE PAYS | CENTRE D'IMPRESSION
RÉALISATION PUBLICITAIRE
PORRENTUAY-DELÉMONT | COPY-CENTER

Allée des Soupirs 2 | Place de la Gare 20
2900 Porrentruy | 2800 Delémont
Tél. 032 465 89 39 | Tél. 032 422 11 44
porrentruy@lepays.ch | delémont@lepays.ch | WWW.LEPAYS.CH

Groupe Chaignat SA

Scierie et commerce de bois
Gilles Chaignat Jr

Tél. 032 4621124 | Bureau et scierie :
Fax 032 4621125 | Prés de la Scie 84
Mobile 079 3180105 | E-mail: groupechaignat@bluewin.ch | 2954 Asuel

Wallisellen

25 ans de course contre le cancer

Deux acteurs clés ont la parole

La Course populaire annuelle de Wallisellen fêtait en 2017 sa 25^e édition. C'est Stefan Cescutti qui l'a créée. Sandra Bärlocher lui a succédé à la présidence depuis 2012. Notre correspondant Guido Egli fait le point avec ces deux acteurs clés.

Stefan Cescutti, 53 ans, le fondateur



Stefan Cescutti, l'inspirateur et actuel vice-président du Walliseller Lauf.
Photo sr

Cet événement majeur de la communauté a lieu le premier dimanche de novembre. Plusieurs raisons avaient poussé Stefan Cescutti à créer il y a 25 ans cette course au profit des enfants et adolescents atteints du cancer. Sa mère elle-même souffrait d'un cancer. Il s'était dit que d'organiser cette course était une manière indirecte d'apporter son aide. Grâce à cet événement, la population aurait la possibilité de mieux connaître la société de gymnastique et éventuellement d'en assurer la relève. En plus, c'était une belle occasion de rencontre pour la population.

Avec le concours de collègues du club de gym, Stefan Cescutti s'y est pris 5 mois avant la première édition de la course. Tous les préparatifs compris,

il estime à 80 les heures de travail. Le premier comité d'organisation comptait 8 membres. 16 autres personnes étaient placées aux divers postes du parcours. En tout pour cette première manifestation, cela faisait 70 collaboratrices et collaborateurs. Il y avait eu 170 participants à la première édition.

Du point de vue de l'organisation, le plus grand défi consistait à définir le parcours avec la police et à ce que la police et les pompiers collaborent à assurer la sécurité de la course.

Le comité d'organisation avait démarré sur de bonnes bases, chacun ayant employé au mieux son expérience et son savoir-faire. Les changements et les améliorations pouvaient s'insérer progressivement au cours du temps. Vu sous cet angle, il estime qu'il procéderait de la même manière qu'il l'avait fait pour la première fois.

Stefan Cescutti a toujours aimé organiser la course. Au fil des années il a noué avec des gens de nombreux liens qui ont beaucoup d'importance pour lui et qu'il apprécie énormément. Mais il lui apparaissait important quand le temps viendrait pour lui d'arrêter que quelqu'un puisse s'occuper du bon déroulement de la course selon les mêmes principes. Il a trouvé en la personne de Sandra Bärlocher celle qui serait à même de lui succéder et se fait une joie en tant que membre à l'avenir de continuer à la soutenir.

L'ancien président d'organisation

éprouve une grande joie à ce que l'on ait pu combiner avec succès l'organisation de la course et un but caritatif tel que le soutien apporté aux jeunes cancéreux du canton Zürich, avec le concours du public, des coureurs, des autorités et des sponsors. Cette manifestation à caractère local au début s'est bien développée. Son rayonnement a franchi les frontières régionales. Plusieurs facteurs ont contribué à ce succès, auquel on ne serait jamais parvenu sans l'aide de nombreuses personnes, hommes et femmes.

Sandra Bärlocher, 30 ans, la relève

L'actuelle présidente du comité d'organisation Sandra Bärlocher n'a pas été difficile à convaincre d'accepter son mandat. Ayant travaillé dans le marketing dans l'industrie >



Sandra Bärlocher, présidente d'organisation de la course contre le cancer, pose ici avec son nouveau-né. Photo sr

→ pharmaceutique, elle avait acquis parallèlement une formation de manager dans l'événementiel, formation qui incluait aussi le sponsoring. Elle a toujours voulu créer un lien entre le sport et l'événementiel. Le moment convenait parfaitement. Ainsi s'est-elle réjouie de cette demande qui lui était faite.

Elle ajoute qu'elle siège au comité d'organisation de la course depuis 2010, les deux premières années en tant que vice-présidente, puis présidente. Maintenant, c'est Stefan Cescutti qui est vice-président.

Cela prend certes beaucoup de temps d'organiser la course de Wallisellen, qui compte maintenant en moyenne 1500 participants dans différentes catégories. Pendant les trois mois de septembre, octobre et novembre, c'est une question d'organisation. Devenue maman depuis peu (août 2017), Sandra Bärlocher peut concilier profession, famille et même course de Wallisellen grâce au soutien d'une famille qu'elle qualifie de formidable et d'un réseau de bons amis.

Quand une course s'achève, aussitôt l'organisation d'une autre se profile. Sandra se réjouit chaque année



Les chèques de la course et de la commune, en présence du maire de Wallisellen (2^e depuis la droite) Photo sr

du deuxième dimanche de novembre. L'événementiel, c'est sa vie. Elle aimerait que le succès soit toujours plus au rendez-vous et que les gens en aient de la joie. Le sourire des participants et les retours positifs qu'elle reçoit d'eux la motivent à fond.

L'édition de novembre 2017 était la vingt-cinquième. Au fond, c'était une année comme une autre. Mais c'est pour elle un plaisir de penser que l'entreprise a été menée à bien pendant toutes ces années. «Espérons que cela durera encore au moins vingt-cinq ans, lâche-t-elle

non sans humour!» Le cru 2017 aura permis de remettre à la Ligue contre le cancer un chèque de 35'500 francs, un don complété par un magnifique soutien de 5'000 francs de la part de la Commune. C'est fantastique. Grâce à cela, les enfants et adolescents concernés vont pouvoir passer ensemble en automne une semaine de détente.

Sandra Bärlocher n'a pas participé à la course en 2017, jugeant les montées du parcours trop pénibles. Elle avait dû le faire lors d'éditions précédentes, à côté de l'aide qu'elle avait à fournir au buffet des pâtisseries. Sa fonction dans le comité d'organisation lui a donné une bonne excuse pour renoncer à participer à la course, note-t-elle en riant.

La présidente actuelle a bien apprécié chaque année les échanges avec les gens lors de la manifestation, tout comme les courriels de remerciements. Les cuvées 2014 et 2015, avec un pic d'inscriptions inégalé, ont été exceptionnelles.

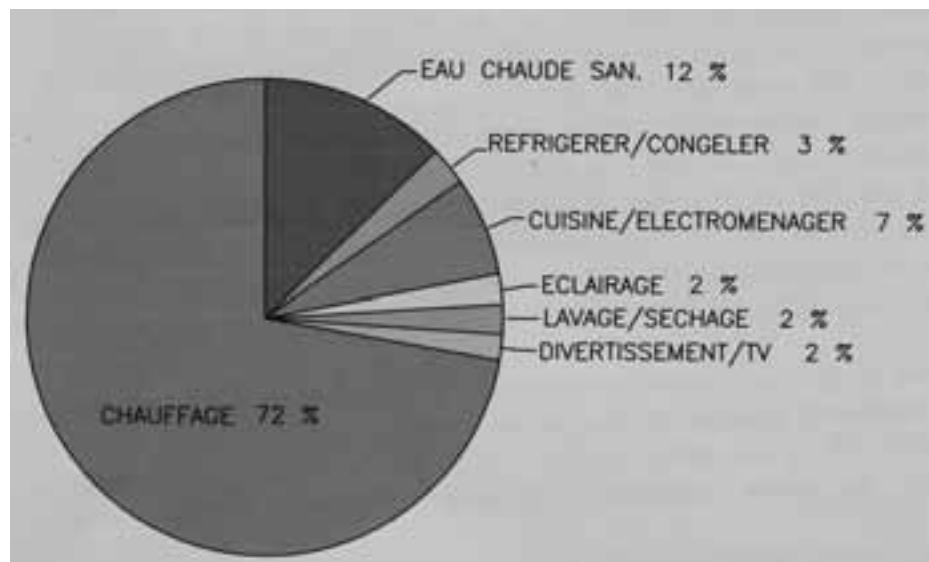
La course de Wallisellen doit continuer d'exister. Le comité d'organisation se déclare très motivé à organiser cet événement pour les citoyennes et citoyens de Wallisellen et pour les personnes de l'extérieur, déclare en conclusion Sandra Bärlocher.



Tout à droite, Guido Egli arbore les couleurs de l'OLC Kapreolo, le plus grand club de course d'orientation de la région de Zürich. Il a parcouru les 10 km en 49 minutes, un temps excellent. Photo sr

Nos problèmes énergétiques

Après des décennies durant lesquelles l'énergie était bon marché, quand en particulier le pétrole coulait à flots sans problème, les crises se sont succédé depuis une quarantaine d'années, provoquant les renchérissements successifs dont nous ne cessons de supporter les effets.



En Suisse, les bâtiments consomment près de 50% de la production énergétique - électricité, combustibles pétroliers et gaz. Le chauffage et la production de l'eau chaude sanitaire en absorbent la plus grande partie. Pour satisfaire ces besoins, il se trouve que plus de la moitié du parc immobilier suisse, trop peu ou

mal isolé, brûle du mazout à raison d'une moyenne journalière de près de 20 millions de litres, soit près de la moitié du volume des produits pétroliers importés.

Le schéma ci-dessus indique les parts approximatives de consommation d'énergie des ménages.

Peut-être constatons-nous avec éton-

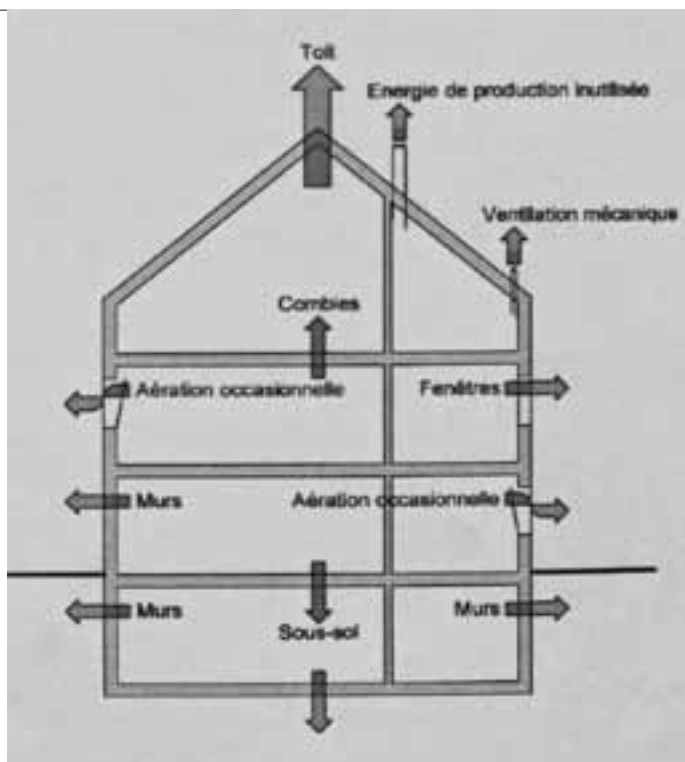
nement que pratiquement les trois-quarts de la facture sont exclusivement réservés au chauffage, garant d'un confort recherché, voire exigé de la part de l'utilisateur.

Cette part récurrente des frais d'exploitation de l'habitat en général est étroitement liée au fait que le parc immobilier de notre pays date du courant du 20^e siècle et même d'une époque antérieure, c'est-à-dire des années où la notion d'économie d'énergie était inconnue. C'était un temps où il était nettement moins onéreux d'activer la pompe à mazout par le biais de la chaudière que d'investir dans un minimum d'isolation des immeubles. Il faut aussi se rappeler que jusqu'à la première crise pétrolière des années 1970, le fioul se négociait à des prix défiant toute concurrence. Les matériaux de construction s'étaient >

Les causes essentielles de ces déperditions?

Des murs insuffisamment isolés au travers desquels l'air passe. Des fissures ou une perméabilité générale de la construction où il s'infiltré. L'aération occasionnelle des locaux provoquée par l'ouverture intempes-tive des fenêtres.

La pratique d'hier, toujours en usage aujourd'hui, consistait alors à compenser le déficit par un apport complémentaire de chaleur aux conséquences de plus en plus onéreuses. Dans le meilleur des cas, on consent des efforts encore très insuffisants d'amélioration de l'isolation.



→ progressivement «allégés» et les moyens techniques n'avaient pas atteint, et de loin, le degré de sophistication et de performance que nous leur connaissons aujourd'hui. Par ailleurs, il faut aussi reconnaître que les exigences de confort de nos aïeux, voire encore de nos parents, n'étaient pas identiques à celles que l'on considère comme dues aujourd'hui.

Tous ces facteurs ont conduit à la situation qui nous préoccupe, à savoir que la consommation annuelle moyenne de fioul pour une maison individuelle construite au siècle dernier, et ceci pratiquement jusqu'en l'an 2000, oscillait entre 20 et 40 litres par m² de surface chauffée. Une consommation jugée exorbitante par l'utilisateur actuel par rapport aux coûts qu'elle engendre.

Partant d'une consommation moyenne de 30 litres par m² et par

année à raison de Fr. 1.-/l. (fin 2016), taxe carbone de 22 centimes par litre incluse, les frais de chauffage se situent dans les environs de Fr. 3'000.- par année ou, frais de maintenance compris, assez proches d'un montant de Fr. 250.- par mois pour une maison familiale de 100 m², donc de Fr. 6'000.-, au-delà des Fr. 500.- pour une villa plus spacieuse de 200 m².

La situation est d'autant plus frustrante quand on sait qu'environ 50% de la chaleur produite se perd sous diverses formes, ne remplissant ainsi que très partiellement sa fonction initiale.

Nous avons pris l'habitude de nous accommoder de ces lacunes. Il faudra bien qu'un jour relativement proche nous assainissions cette compensation de chauffage, en raison de l'augmentation croissante

des coûts - effectifs et additionnels - de l'énergie. La mise en route de la transition énergétique et des taxes en tout genre qui l'accompagnent ne sauront qu'augmenter la pression sur la consommation, pesant ainsi sur la facture finale, avec pour effet de la limiter.

Depuis une bonne dizaine d'années déjà - plus de 20 ans en Allemagne et en Autriche, sans parler des pays scandinaves - des moyens existent, aussi bien du point de vue de la technique que de celui de la qualité de matériaux, pour pallier à ce genre de déficit.

Il ne suffit que de procéder à leur mise en œuvre.

La prochaine édition traitera du concept de développement durable


/sae/

Publicité

GCB SA
Génie Civil Baroche

Génie civil
Terrassement
Canalisation

Michel Clerc
Les Gasses 27
2946 Miécourt
Tél. 032 462 31 31
Fax 032 462 31 65
Natel 079 414 00 42
gcb.miecourt@bluewin.ch



MASSAGES
Personnalisés, détente,
sportifs,
et thérapeutiques
Pose de ventouses
Maître Reiki

Béatrice Pape-Riedo
Masseuse diplômée
Rue du Château 10
2952 Cornol
Tél. 032 462 29 31
Natel 079 488 52 31




Antoine Messerli
Conseiller

Vaudoise Assurances
Rue des Planchettes 1
Tél. 032 467 11 69
amesserli@vaudoise.ch

2900 Porrentruy
Natel 079 366 69 74
www.vaudoise.ch

**HÔTEL-RESTAURANT
LA CAQUERELLE**




Famille Y. & B. Petignat
Asuel - 2883 Montmelon
Tél. 032 426 66 56 Fax 032 426 73 17

Ribaud Paysages Sàrl
Jean-Pierre & Céan
Rue du Puits 4 - 2932 Cœuve
032 466 22 22 - 079 251 15 55

PAYSAGISTE PÉPINIÉRISTE




Maîtrise fédérale

Électricité - Projet - Télécom - Informatique
Porrentruy - Delémont
Tél. : 032 466 33 88
www.adoub5.ch

**Le meilleur des placements
pour tous vos déplacements!**

 **TOYOTA**
City-Garage
Garage de l'Allaine
J.-M. Périat S.A.

Route de Cœuve 13 Forgerons 4
2900 Porrentruy 2942 Allé
032 466 12 29 032 471 12 29

- Cabanes à outils • Garages multifonctionnels
- Serres de jardin • Abris de pâturage
- Pare-soleil • Balles à fourrage

NOUVEAU!
Divertissement et relaxation!
CACOON
VOTRE NOUVEAU BIEN-ÊTRE



 2947 Charmoille, Tél. 032 462 24 10 info@themar.ch

Histoire du fonds d'une bienfaitrice Victorine Fleury

Victorine Fleury est une enseignante bienfaitrice originaire de Charmoille qui exerça son métier à Vienne et remit à son décès tous ses biens pour les pauvres de sa commune. Les autorités respectèrent strictement ses volontés.

Anne Marie Victoire (Victorine) Fleury était née le 27 décembre 1821 et est décédée le 13 avril 1898. Elle était la fille de François Xavier Fleury et d'Anne Catherine, née Nagel. Elle était restée célibataire. Ses frères et sœurs étaient Victor Ignace, Marie Geneviève, François Xavier Bernard et Célestine Catherine.

Actuellement, tous les enfants de Charmoille reçoivent chaque année un petit cadeau financé par les intérêts de cette fortune considérable (environ 70'000 francs suisses de l'époque). La place de l'église de Charmoille porte son nom et sa tombe est gravée d'un texte commémoratif de sa bonté.

Commémorée en 1998

Dans le cahier «Spécial Baroque» de Miécourt Douce Campagne¹, sous le titre «Charmoille, Inauguration de la traversée du village», notre concitoyenne de Charmoille Dominique Hecker avait repris le discours qu'elle avait prononcé pour la circonstance le 17 juillet 1998. Elle y retraçait la vie peu commune de Victorine Fleury.

Cette demoiselle était partie comme institutrice privée dans une famille noble à Vienne, où il était de bon ton de parler français. «Le Jura y étant la seule contrée francophone de l'Empire, c'est donc chez nous que les familles autrichiennes et hongroises recrutaient des jeunes filles et même de jeunes enfants (11-12 ans) comme dames de compagnie ou comme compagnons de jeux, afin qu'elles



Victorine Fleury (1821-1898). Archives communales de La Baroche

ou ils transmettent aux enfants de la noblesse leur connaissance de la langue française.» (D.H.)

Des économies qui fructifient

Dominique Hecker décrit les événements marquants vécus à Vienne par Victorine Fleury, des périodes de guerres mais aussi le rôle de centre culturel de rayonnement international de la capitale austro-hongroise. À son retour à Charmoille au terme

de sa carrière d'institutrice, Victorine Fleury avait pu économiser une fortune sous forme de paquets d'actions et d'épargne et de bijoux. Elle fit don de tous ses biens à la commune de Charmoille. L'ensemble fut vendu en 1899 pour un montant de 73'829,25 francs précisément. Ce capital considérable constitue la Donation Victorine Fleury et seuls les intérêts servirent dès lors à réaliser les vœux de la défunte, selon son testament.

→ Et la famille?

Victorine Fleury avait une famille vivant au village, des frères et sœurs, des neveux et des nièces. N'aurait-elle pas voulu faire d'eux ses héritiers? On peut se demander si sa décision de tout léguer à la commune au profit des pauvres du village ne lésait pas les siens. Et de fait, les testaments ne mentionnent explicitement que sa sœur Célestine, à laquelle elle donne la jouissance d'un pré sur l'Aidje, verger qui, à la mort de cette dernière (1910), devait échoir à la commune. La testatrice désirait également que l'on entretienne, voire que l'on remplace par des jeunes les vieux arbres fruitiers de ce verger, des cerisiers bigarreux ou griottiers ainsi qu'un noyer. Il y a aussi mention de bijoux, qui sont légués à quelques personnes, dont certaines lui sont parentes. C'est tout.

C'était une sage décision

À bien y réfléchir, la donation à la commune était pour Victorine Fleury le seul parti à prendre, compte tenu de l'importance de l'héritage. Cela permettait d'éviter deux écueils prévisibles en l'occurrence: une féroce bataille entre les héritiers d'une part et d'autre part, une fois le partage réalisé, les tensions qu'auraient provoquées au village les frustrations des gens privés de cette manne.

L'ouverture du testament

Il est intéressant de revenir sur ce testament, dont on trouva trois « annexes² » (versions) similaires dans les papiers de la défunte. Ils se trouvaient dans la pièce qu'elle occupa jusqu'à sa mort, au premier étage d'une maison proche de l'église, quasiment en



Compte rendu du premier inventaire, le 26 avril 1898. Archives communales de La Baroque

face de sa maison natale. La première lecture commence par ces mots: «Donation, ma dernière volonté» et se termine par «Mon seing à ce jour le 28 août 1891». Les deux dernières lectures sont simplement signées «Victorine Fleury, Charmoille 10/9/1891». En voici le contenu:

Parer à la pauvreté

«Je donne tout mon avoir à la Commune de Charmoille pour le soutien des pauvres du village de ma naissance. Je désire comme suit: on donnera des bons pour du pain, une miche par semaine; au printemps: des semences de pommes de terre à ceux qui en auront besoin ainsi que d'autres semences pour ensemer leurs cantons de commune.

La veille de Noël, il y aura toujours un arbre de Noël en souvenir du Rédempteur, où il y aura toujours quelques petites friandises ou quelques choses d'utile pour l'école.

Il y aura aussi douze chemises pour de pauvres hommes, douze pour de pauvres femmes, douze pour de pauvres garçons, douze pour de pauvres filles.

Il y aura autant de bas et de chaussures que de chemises, des capes en hi-

ver et des fichus de laine et des sabots pour de pauvres enfants.»

Un métier pour s'en sortir

«Pour l'instruction de pauvres orphelins, orphelines ou d'autres pauvres enfants, si parmi eux il s'en trouve de talentueux ayant une bonne conduite, qu'on leur fasse faire un cours de trois ans, soit comme régent ou autres emplois. Il faut que ces enfants aient une conduite irréprochable, je crois qu'on pourra leur donner trois cents francs par an que la commune paiera par quarte, cette prime ne sera donnée que tous les trois ans à un ou deux enfants.

Je veux aussi qu'on fasse apprendre des métiers aux pauvres enfants suivant leur volonté ou leur capacité, mais je ne veux pas que leur métier leur soit appris par leurs parents, il faut qu'ils aillent faire leur apprentissage hors du village ou à l'étranger. «...» Je veux qu'on donne soixante francs par an pour balayer l'église tous les samedis et deux fois par an pour laver et nettoyer l'église de fond en comble pour les fêtes de Pâques et les fêtes de Noël.» «...»

Dans la troisième version, concer-

nant les enfants qu'on habille, il est précisé qu'il s'agit de «petits enfants au-dessous de huit ans».

Premier inventaire

L'inventaire des biens de Victorine Fleury eut lieu le 26 avril 1898 au domicile de la défunte en présence du «maire Victor Poupon et de Victor Nagel, secrétaire communal, agissant tous les deux comme délégués de l'autorité communale de la commune de Charmoille par sa Caisse des Pauvres, légatrice universelle de D'elle Victorine Fleury³». Étaient présents également Célestine Fleury, l'institutrice du village, le préfet Ernest Daucourt et le notaire Achille Merguin.

La prisée (l'estimation) du contenu de la chambre paraît modeste - apparemment, l'institutrice retraitée n'en occupait qu'une, de chambre (272 francs, dont le lit à lui seul: 150 francs). Quelques bijoux, du linge, en tout 531,10 francs. Plus de l'argent comptant: 333,65 francs. Ce n'est pas la caverne d'Ali-Baba. La fortune est ailleurs, sur divers comptes bancaires, à Porrentruy (7011, 75 francs) et à Vienne. Surtout à Vienne.

Second inventaire

On repoussa donc au 11 juin 1898 un second inventaire, le temps que la banque Choffat et Cie de Porrentruy se fût informée des actifs à Vienne, se les fit transférer et en opérât le placement. La «Bank und Wechselgeschäft von Niederösterreichischen Escompte Gesellschaft» fit état à son compte de diverses rentes, actions des Chemins de fer du Nord, du Sud et de l'État, de la Nouvelle société des Tramways, tout cela avec des intérêts courus pendant 20 ans. Victorine Fleury avait fait des placements judicieux. Soit elle avait été bien conseillée, soit elle devait s'y entendre. Avec en sus un compte épargne et un compte courant, cela représen-



La tombe de Victorine Fleury, à l'extrémité est du cimetière autour de l'église. Photo jlm

taient 29'580,95 florins qui, convertis en francs suisses, donnèrent un capital de 65'000 francs.

Un compte ad hoc

Le «Compte du Fonds de Melle V. Fleury de la Commune de Charmoille⁴» fut consigné dans un cahier. Le premier cahier courait du 1er janvier au 31 décembre 1898. Il était rendu par Justin Poupon receveur. On y apprend que l'intérêt des capitaux et la vente de mobilier (2'140, 20 francs) avait servi à organiser un premier Arbre de Noël (461,25 francs), à récurer l'église (30 francs), à verser des rentes viagères à trois personnes ayant assisté Victorine dans ses derniers mois (172 francs) et à s'acquitter des honoraires du notaire (601,75 francs). Immeubles, capitaux placés, argent comptant et reliquat actif de ce premier exercice - dont on vous épargne le menu - laissent apparaître une fortune nette de 73'829,25 francs. Au tournant du 20^e siècle, il y avait de quoi voir venir.

Un respect scrupuleux

Le Conseil communal procéda à la vente du mobilier et dès la première

année 1898 dressa la liste des 48 bénéficiaires des dons du premier arbre de Noël, hommes, femmes, garçons et filles selon une répartition équilibrée. Il apparaît dans le décompte que la confection de chemises, de bas, de bonnets de laine et de sabots profitèrent à l'artisanat local, sinon régional. Ce fut par exemple un boulanger de Charmoille (Walch) qui factura une centaine de petits pains, etc. Les autorités se conformèrent à une stricte observance des volontés dictées par la testatrice. Il en fut ainsi pendant au moins une soixantaine d'années. En 1958, tel qu'en témoignait le rapport annuel, des sacs de pommes de terre étaient toujours «délivrés à peu près à tous les ménages des ressortissants de Charmoille habitant la localité»⁵

Il n'y a plus de pauvres...

Mais dans un courrier envoyé au Conseil par le préfet⁶, il ressort que la commune de Charmoille semblait «avoir de la peine à utiliser le produit du fonds Victorine Fleury, conformément à sa destination». Il y avait lieu «d'examiner, éventuellement >

→ avec la Direction des œuvres sociales, si la destination de cette donation ne devrait pas être modifiée, de telle façon que l'emploi des intérêts ne soit plus un casse-tête pour l'autorité communale. Cette destination devrait être adaptée le plus possible aux vœux de la donatrice en tenant compte des conjonctures actuelles. Aujourd'hui, à Charmoille, lisait-on alors dans un rapport de la Direction des affaires communales cité dans la lettre, il n'y a plus de pauvres dans le sens de ceux qui existaient en 1898.»

Quelques adaptations mineures

Cette instance suggérait notamment «une réglementation qui permettrait au conseil communal de verser, en tant que besoin, des subsides à des personnes dans la gêne pour l'achat de vêtements et qui libérerait l'octroi de bourses d'apprentissage de la plupart des restrictions prévues au testament». La distribution de pommes de terre et de bons de 20 francs se poursuivit jusqu'en 1997, date à laquelle le Conseil décida d'y renoncer, invoquant une baisse des intérêts produits par le fonds (2'133 francs cette année-là)⁷.

Selon Dominique Hecker, les cadeaux de Noël faits aux enfants fluctuaient d'année en année suivant les intérêts de la banque. Elle se souvient d'un arbre de Noël d'il y a quelques années où, bénéficiant de la donation Victorine Fleury, les enfants de

l'école ont reçu une fois en hiver chacun un anorak rembourré.

Une gestion séculaire

Depuis plus d'un siècle, les autorités de Charmoille, puis celles de La Baroche se sont donc efforcées de gérer le fonds au plus près de l'esprit, sinon de la lettre de la convention passée à l'origine entre les notaires Brêchet et Merguin et la commune de Charmoille, convention qui stipulait que l'on ne devait pas toucher au capital. Actuellement, ce fonds se monte encore à 85'000 francs. Ces dernières années, il a été décidé de scinder ce montant en deux: un placement de 60'000 francs bloqués sur un fonds à long terme qui ne sera pas disponible avant dix ans et un compte de 25'000 francs dans lequel il est puisé pour organiser une petite fête privée de Noël à l'intention des enfants de Charmoille.

Un Noël avant l'heure

Depuis quelques années en effet, la commune délègue à deux dames de Charmoille le soin de remettre une enveloppe à tous les enfants du village dès leur naissance jusqu'à la fin de leur scolarité. Les plus jeunes d'entre eux reçoivent un bon de 20 francs, les deux premières années Harmos, c'est 30 francs; dès la troisième, 50 francs. La commune remet la liste des bénéficiaires à ces deux responsables, qui envoient un courrier d'invitation à un petit goûter vers la mi-décembre. C'est au cours de cette petite fête que

sont remis les cadeaux et rappelée la mémoire de Victorine Fleury. Ce duo se renouvelle par cooptation. Ainsi, il y a trois ans, Cinzia Chaignat a succédé à Aimée Chaignat et récemment Amélie Froidevaux à Annie Lorentz.

Un grand cœur

Victorine Fleury avait voulu que sa fortune servît non seulement à combattre le mal - la pauvreté criante de l'époque, un fléau social du 19^e siècle. Mais aussi, en encourageant les jeunes à faire un apprentissage et, dans une certaine mesure, en stimulant l'économie locale, elle s'était attaquée aux racines du mal - l'absence de travail et de perspectives d'avenir. La donatrice était en quelque sorte une visionnaire. C'était une personne qui avait l'intelligence du cœur. Pour toutes ces raisons, la population du village de Charmoille lui voue une grande reconnaissance.

/jlm/

Merci à Christiane Blaser, Cinzia Chaignat, Dominique Hecker, Christian Gerber et Victor Nagel, qui m'ont aidé à rédiger cet article.

¹ Septembre 1998, N° 57, PP. 4-7

² Testament Fleury Victorine terminé le 2 octobre 1970, Archives communales

³ Idem

⁴ Compte du Fonds de M^{lle} V. Fleury de la Commune de Charmoille, Archives communales

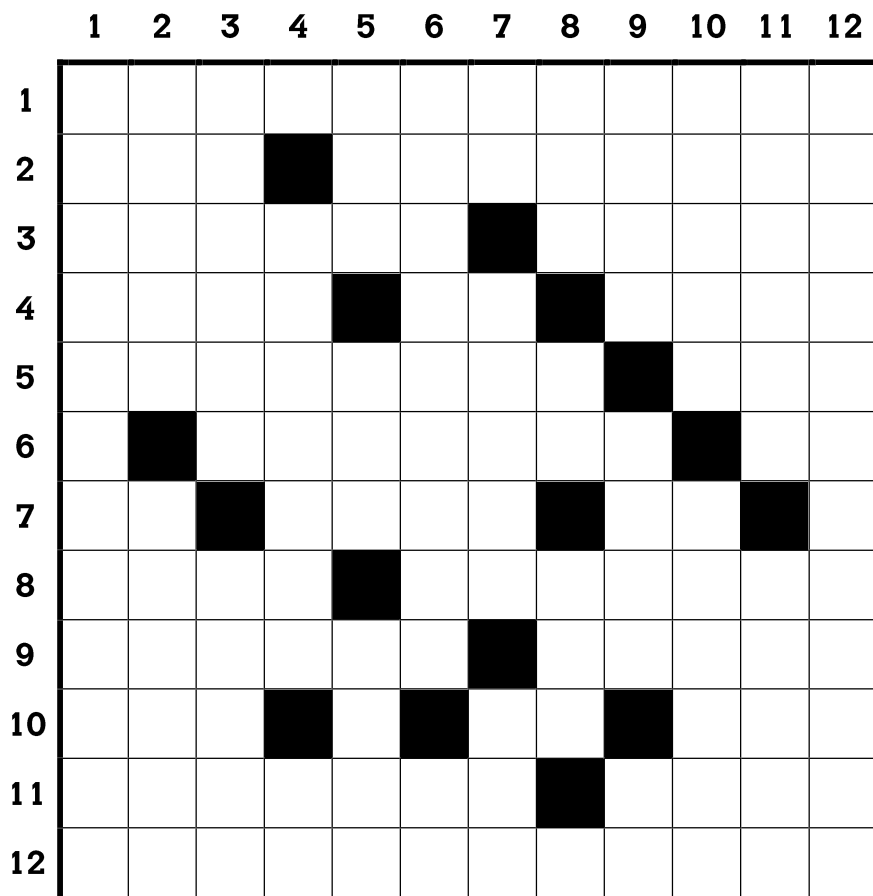
⁵ Lettre du préfet Jean Gressot du 17 avril 1961, Archives communales

⁶ Idem

⁷ Séance du 18 août 1997, Archives communales

*Le printemps arrive ... Des jambes lourdes, une grosse fatigue !
Passez à la Pharmacie Erard à Alle*

Mots croisés n°61



Verticalement

1. On la bourre de munitions.
2. Son effet est stupéfiant. Devant Venaissin pour un pays du Vaucluse.
3. Auréoler. Insecte apte à se reproduire.
4. Celui-là, il n'y a aucun plaisir à le fréquenter. Participe.
5. Écrivain américain. Trois cardinaux. Utile pour faire la preuve.
6. Réduite à la tradition orale. Abréviation pour un genre littéraire.
7. Gai participe. La baronne de Coppet. Créateur de l'École normale supérieure de jeunes filles.
8. Gardner intime. Devant la matière. Du sable, encore du sable...
9. Poudre blanche. S'applique à la bouteille. Pronom.
10. Allongea. Ajout de fermentation.
11. Aimable et courtois. Il a mal crû.
12. Reclassements professionnels.

Horizontalement

1. Il agit, avec d'autres, dans un but inavouable.
2. Dans les pommes. Tirant sur le vert.
3. On peut s'en mettre plein les cils. Ne pas en avoir rend suspect.
4. Instrument de musique. Ancienne préposition. Un beau sang-froid.
5. Une poêlée fort goûteuse. Planchette de relieur.
6. Père de Cyrano. Au monde.
7. Petite dose, en abrégé. Moulure pleine. 49 avant Jésus-Christ.
8. Héritier. Dispensent une éducation.
9. Protégée de la contagion. Fus victime d'une chimère.
10. Grecque. Canton. Turku en suédois.
11. Emportée par la colère. Colline de Jérusalem.
12. Manques d'air.

Solution du n°60 Spécial 2018

B	L	A	S	P	H	E	M	E	■	V	A	D	R	O	U	I	L	L	E	
A	U	R	I	C	U	L	A	I	R	E	■	B	E	R	N	A	N	O	S	
L	I	T	E	■	R	A	I	D	E	U	R	■	C	E	R	N	■	U	T	
A	S	I	N	I	E	N	■	E	N	L	A	C	A	S	■	E	G	E	E	
F	A	S	S	E	■	C	E	R	V	E	L	A	S	■	A	M	O	U	R	
R	I	T	■	N	I	E	R	■	O	S	E	R	A	I	T	■	S	S	E	
E	S	E	R	I	N	E	■	A	Y	■	U	N	I	V	E	R	S	E	L	
S	■	M	U	S	E	■	P	R	E	S	S	A	S	■	L	I	E	S	■	
■	N	E	I	S	S	E	■	G	R	I	E	G	■	H	E	S	S	■	R	
T	O	N	N	E	■	N	A	O	■	C	■	E	P	O	■	T	■	C	O	
A	T	T	E	I	■	G	N	O	N	S	■	A	■	A	U	R	O	C	H	S
V	U	■	U	■	E	A	U	■	E	C	R	I	T	E	A	U	■	A	I	
E	L	I	X	I	R	■	T	I	M	O	R	E	E	■	P	R	E	L	E	
L	E	O	■	O	A	S	■	N	E	R	O	N	■	M	A	N	O	I	R	
E	S	S	E	N	I	E	N	N	E	■	I	A	S	I	■	E	N	T	E	

MINOTAURE

Félicitations aux gagnants du concours !

1^{er} prix (un panier garni) :

Josiane Petignat, Miécourt.

2^e prix (un bon-repas à l'hôtel-restaurant La Baroche) :

Ophélie Stebler, Porrentruy.

3^e prix (un abonnement annuel à *LaBaroche*, à offrir à une personne non abonnée, extérieure à la Baroche) :

Betty Moirandat, Charmoille.

Voyages, voyages...

Dix-huit jours à travers l'Argentine

Tout est parti d'une boutade lancée par Marjory: «J'essaie de convaincre ma maman de venir en Argentine avec moi. Tu ne veux pas venir avec?» Et voilà comment Marie-José Clerc s'est envolée en compagnie d'Edith Winkler et de sa fille Marjory pour dix-huit jours au nord de l'Argentine. Elles y retrouvaient la filleule d'Edith, Aline, déjà sur place depuis six mois dans le cadre de sa formation à la HES en travail social de Sierre. Cette dernière est aussi un peu Barotchaise, puisqu'elle est la petite-fille d'André et de Bernadette Koller, de Fregiécourt.

Les péripéties de nos baroudeuses commençaient par une correspondance ferroviaire manquée à Delémont. Plus tard, c'était un sprint à travers l'aéroport de Rome. Il n'en fallait pas plus pour lancer l'aventure. Après un jour d'acclimatation à Buenos Aires (et le temps d'égarer et de retrouver quelques affaires), un des plus beaux panoramas du monde les attendait: les chutes d'Iguazú. Ce site naturel à cheval entre l'Argentine et le Brésil se compose de 275 cascades réparties sur presque trois kilomètres. Cela a été également l'occasion de faire connaissance avec des coatis, sortes de petits mammifères



Marie-Jo et Edith sous le soleil exactement, à Salinas Grandes. Photo mw



Salinas Grandes. La pose d'Aline donne une idée de l'immensité des salines. Photo mw

ressemblant aux rats laveurs et devenus un peu trop sociables avec les touristes de passage.

Le jour de Noël, c'est la commune de Salta que découvrent nos quatre Suissesses, une «petite» ville de 536'000 habitants. De plus en plus familiarisées à leur nouvel environnement, en grande discussion dans les couloirs de leur hôtel, elles se font interpellé par deux jeunes gens: «Excusez-nous, mais vous n'êtes pas jurassiennes?» Même à plusieurs milliers de kilomètres, l'accent ne trompe pas...

De Salta, elles ont traversé la Quebrada de Las Conchas pour rejoindre la ville de Cafayate, connue pour

ses vins. La Quebrada, c'est une suite de montagnes faites de couches sédimentaires qui offrent des variations de couleurs incroyables. Un trajet de sept heures aller-retour dans la journée, une promiscuité certaine dans la voiture sous des températures élevées et un chauffeur grand amateur de musique très forte: aucune de ces petites contrariétés n'a pu gâcher le plaisir devant la beauté du décor.

Un peu plus au nord se trouve la ville de Jujuy. Tout près de la Bolivie au nord et à l'ouest par le Chili, c'est la porte d'entrée pour les Salinas Grandes, un désert de sel de 120 km² situé à 3350 mètres d'altitude. De petits bassins y sont creusés pour y extraire

le sel de cuisine. Un grand regret pour Edith qui, si elle avait eu une mignonne de cuisine à disposition, en aurait bien ramené quelques millilitres.

De cette région tout au nord, le petit groupe a pris un bus de nuit et parcouru 800 kilomètres pour rejoindre Córdoba, la deuxième plus grande ville d'Argentine. Les habitudes do-

mestiques restent ancrées, même à des milliers de kilomètres. Pour sécher rapidement ses habits, Marie-Jo se donne beaucoup de peine pour les suspendre au petit balcon de la chambre et éviter qu'ils ne s'envolent. Une bonne intention dont le résultat ne dure que quelques minutes, le temps du téléphone de la réception pour demander le démontage de la penderie improvisée de notre ménagère consciencieuse.

Les deux Barotchaises de l'équipée sont habituées à des bus luxueux. Le transport pour rejoindre un coin reculé d'Argentine les a gratifiées de quelques émotions fortes. Elles ont retrouvé dans le village de La Cumbrecita quelques repères familiers, comme des assiettes de fromage et de vrais chalets. Le hameau a même son restaurant suisse. Les liquidités manquent pour en régler l'addition. De plus, une coupure de courant a exclu le recours à la carte de crédit. Le défi est lancé de payer en francs suisses. Pari réussi, et à un cours très



Les chutes d'Iguazú, une splendeur. Photo mw

favorable... Sans internet, il est difficile de contrôler!

Les derniers jours de voyage ont été l'occasion de découvrir le lieu de stage d'Aline à Paraná, dans la province d'Entre Rios et de retourner à Buenos Aires pour faire les derniers achats avant le retour. Si Edith et Marie-Jo n'ont pas été des plus à l'aise dans la

langue espagnole, elles ont surmonté ce handicap en négociant très décontractées avec la population locale.

Le retour a été plus calme que l'aller, non sans une certaine nostalgie pour nos voyageuses intrépides. Si on leur propose, c'est sûr, elles repartiront!
/ew/mjc/mw/



Quatre fleurs parmi les fleurs d'Iguazú. De gauche à droite : Aline, Edith, Marie-Jo et Marjory. Photo mw

Carnet de deuil

Asuel

Marie Turberg

Marie Turberg est née le 22 juin 1920 à Pleujouse dans la famille de Joseph et Amélie Gindrat. Elle avait un frère. Marie grandit dans son village natal et en fréquenta l'école. Elle resta quelques années à la maison pour aider à ses parents.

Elle épousa Joseph Turberg le jour de ses vingt ans. Le jeune couple s'installa alors à Asuel. Au cours des années, cinq enfants vinrent agrandir sa famille. Ils eurent le chagrin d'en perdre un en bas âge.

Marie travailla de nombreuses années à l'usine, tout en assurant l'éducation de ses enfants et l'entretien de son ménage. Elle accueillit avec plaisir ses cinq petits-enfants, auxquels s'ajoutèrent sept arrière-petits-enfants.

En 1989, son mari fut atteint de la maladie d'Alzheimer. Dès lors, ne pouvant le laisser seul, elle s'occupa de lui jusqu'à son décès en 1997.

Elle continua de s'occuper de sa maison et de son jardin. Les visites de ses enfants et petits-enfants agrémentaient ses journées. Il vint un moment où ses forces l'abandonnèrent. En 2013, elle dut quitter la maison où elle vivait depuis 74 ans. Ce fut très dur pour elle. Elle entra au home Les Cerisiers, où elle termina son long parcours de vie. Elle est décédée le 6 décembre 2017, laissant le souvenir d'une personne courageuse et discrète. /eb/

Errata

Sur la photo de la page 26 du numéro précédent, Marie-Louise Comte pose non pas avec ses petits-enfants, mais avec ses arrière-petits-enfants.

• En bref

Félicitations

...à **André Laurent**, de Pleujouse, qui s'est vu remettre la médaille de mérite par Ruedi Meier, membre du comité central FST. La 18^e assemblée de la Fédération jurassienne de tir se tenait à Saint-Ursanne. 120 personnes, dont 98 délégués représentant 34 sociétés, ont assisté aux débats.

/LQJ, 5. 3. 2018, JCV/

Félicitations bis

...à **Alfredo Stangherlin**, de Miécourt, qui a été élevé au titre de vétéran d'honneur (80 ans) lors de l'assemblée générale de l'Association cantonale jurassienne des vétérans tireurs (ACJVT), à Glovelier, devant une soixantaine de membres.

...et à **Constant Meyer**, d'Asuel, qui a reçu la première médaille de maîtrise de tir en campagne.

/LQJ, 14. 3. 2018, JCV/

Une hermine colonise l'arboretum

Une hermine occupe l'arboretum du château de Miécourt. C'est l'animal de l'année 2018. Elle a été signalée à la mi-février. On lui a fait un tas des branches coupées de l'élagage à un endroit discret hors de portée des ânes et des chevaux. /jlm/



Meilleur gardien suisse

Après son premier titre obtenu en 2014, en catégorie minis, **Thomas Huber**, de Courtemaury, jeune membre du club SHC La Baroche vient d'être élu à nouveau meilleur gardien suisse, catégorie novices pour la saison 2017.

La Rédaction lui adresse ses sincères félicitations.

Le Groupe des jeunes de Miécourt

À l'occasion du changement de présidence, le Groupe des jeunes a eu les honneurs de la presse régionale. Sous le titre *Une société où l'on reste «jusqu'à ce qu'on se sente vieux»*, L'Ajoie du 11 janvier dernier donnait la parole à son nouveau président, Julien Cattin, qui succède à Mathilde Balmer. Il y annonçait les trois rendez-vous phares de l'année: Carnaval des enfants et Rai Tiai Tiai, la fête de La Baroche en juillet, et en septembre les joutes sportives pour les écoliers de la commune. 2018 verra aussi une escapade à Bruxelles (ou à Europa-Park).

La société en bref:

La Société de jeunesse de Miécourt date approximativement de 1928. Elle compte 35 membres. Son comité actuel est composé de Julien Cattin, président, Eloïse Vallat, Adeline Hügli et Ève-Zou Berdat.

Diplômes

Ludovic Koller, de La Malcôte, a obtenu en janvier dernier le diplôme d'économiste avec l'obtention d'un Bachelor of Science HES-SO en Economie d'entreprise (Business Administration) à la Haute Ecole de Gestion Arc Jura-Neuchâtel, en option marketing.

Alexis Castro Perez, de Miécourt, a obtenu son diplôme de technicien ES en informatique. De plus, ayant obtenu la note 6, il s'est vu remettre le prix JAG Jakob SA.

Le Journal La Baroche leur adresse leurs félicitations et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel. /jlm/

Naissance

Premier bébé de la Baroche en 2018, La petite **Eloïse** a ouvert les yeux au monde le 3 février 2018. Ses premiers sourires comblent de bonheur ses heureux parents Marie et Emilien Mercier, de Charmoille.

Toutes nos félicitations aux heureux parents. /eb/

La nature aux Cerisiers

La Fondation Les Cerisiers à Charmoille accueillait du 14 janvier au 4 mars 2018 les photographies de Michel Vallat, de Courfavailre. C'était la vie sauvage dans tous ses états: renardeaux, blaireau, lièvre, chamois, chevreuils et divers insectes des plans d'eau de la région.

Convocation

A l'assemblée générale ordinaire du journal LaBaroche,
le rendez-vous des villages

Mercredi 2 mai 2018 à 19h30

Ancienne salle communale de Pleujouse.

Ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2017
- 3) Elections ou démissions au comité
- 4) Comptes 2017
- 5) Rapport du président
- 6) Activités 2018
- 7) Divers

L'assemblée statutaire sera suivie du verre de l'amitié.

Le Président: Jean-Louis Merçay

La Vice-Présidente: Gladys Winkler Docourt

LaBaroche
Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse
Le rendez-vous des villages



Ont collaboré à ce numéro

Cosette Aeschmann

Patrick Audry

Sandra Bärlocher

Christiane Blaser

Edith Bonvallat

Christine Cassi

Stefan Cescutti

Cinzia Chaignat

Marie-Jo Clerc

Jean-François Comte

Armelle Cuenat

Guido Egli

Pascal Erard

Christian Gerber

Fabien Gindrat

Jacinthe Gindrat

Dominique Hecker

Céline Jallon

Lestin

Lucienne Maître

Anne Mandrès

Jean-Louis Merçay

Victor Nagel

Alain Pisteur

Stephan Ruos

Rémy Saegesser

Romain Schaer

Joan et Joana Studer

Claire Surmont

Sara Urrutia

Edith Winkler

Gladys Winkler Docourt

Marjory Winkler



Impressum

Editeur

Journal de la Baroche

Coordination rédaction

Jean-Louis Merçay

Gladys Winkler Docourt

Design maquette

Jeudi Douze – communication design solutions, Bâle

www.jeuidouze.ch

Impression

Centre d'impression Le Pays, Porrentruy

Contact rédaction

chico.chateau@gmail.com

Contact annonces

032 462 27 83 ou edith.winkler@ajoie-net.ch

Abonnement annuel

25.- francs

Imprimé sur papier certifié FSC, issu de forêts

exploitées de façon durable. ISSN 1663-9448

TRANSPORTS FROIDEVAUX SA**LOCATION
DE BUS**

079 428 50 46

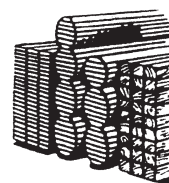
Lavage de la Baroche 2947 Charmoille
www.transports-froidevaux.ch

Sébastien Froté

Agent principal

Téléphone +41 32 465 99 88, Fax +41 32 465 99 89
sebastien.frote@axa-winterthur.ch

Vivre confiant

Ernest Zimmermann
& Fils S.A.
CH 2954 AsuelScierie et commerce
de boisTél. 032 462 23 17
Fax 032 462 21 23

Scierie:

Commerce
de bois:

Natel 079 215 80 60

**SwissLife**

Prêts pour l'avenir.

Agence générale de Delémont

Serge Caillet, Conseiller en prévoyance

Mobile 079 394 73 89, serge.caillet@swisslife.ch

Hôtel-Restaurant
La Baroche

Tatiana et Dominique

Place de la Baroche 26
CH - 2953 FREGÉCOURT
Tél. +41 (0)32 462 23 31

Fermé lundi soir et mardi.

Entreprise agricole**Benjamin Fleury**

2953 Fregiécourt

www.benjaminfleury.ch



BOULANGERIE

Zbinden Cédric

2942 ALLE * 032 471 13 39

Rue de l'Église 9

RAIFFEISEN**PETIGNAT S.à r. l.**

Vins – Spiritueux

Bières – Eaux minérales

2952 CORNOL

Téléphone 032 462 22 22

**Sandrine Bosserdet-Fleury
Pédicure-podologue**Place de la Liberté 6
2942 AlleSur rendez-vous
Tél. 079 580 66 06

L'achat malin!

**COMBUSTIBLE
ET CARBURANT**PORRENTUY
032 466 11 75
www.jubin.ch

Menuiserie Denis Froté

2946 Miécourt

Fenêtres bois-alu

**MINERGIE®**

079/435.81.73

www.menuiserie-denis-frote.ch

Miel de sapin

Miel de fleurs
de la BarocheEdith Winkler
2946 Miécourt
Tél. 032 462 27 83**Restaurant de LA DOUANE**

Rte de Courtavon 107b

2946 Miécourt

Tél. 032 462 24 93

Fermé lundi

et mardi

Fleury PhilippeSpécialités: Filets mignons aux morilles,
tranches à la crème, pâtes fraîches.

Mail: resto.douane@bluewin.ch

**BANGERTER &
AMSTUTZ SA****GÉNIE CIVIL****CHEVENEZ
LUGNEZ**Tél. 032 474 42 47
Natel 079 250 44 48Entreprise
de peinture**Siegenthaler**

Brevet fédéral

PORRENTUY
COURGENAY
Tél. 079 251 36 49**& Balmer
& Gillioz**menuiserie générale
maîtrise fédéraleLa passion du bois pour
l'intérieur et l'extérieurPré Volny 10
2950 Courgenay
Tél. 032 471 17 87
Fax 032 471 24 87

AUBRY

COIFFURE

Masculin - féminin

Rue du 23-Juin 34 - 2942 Alle

Tél. 032 471 23 73

Mardi et vendredi 8h-12h / 13h30-18h30

Samedi 7h /13h